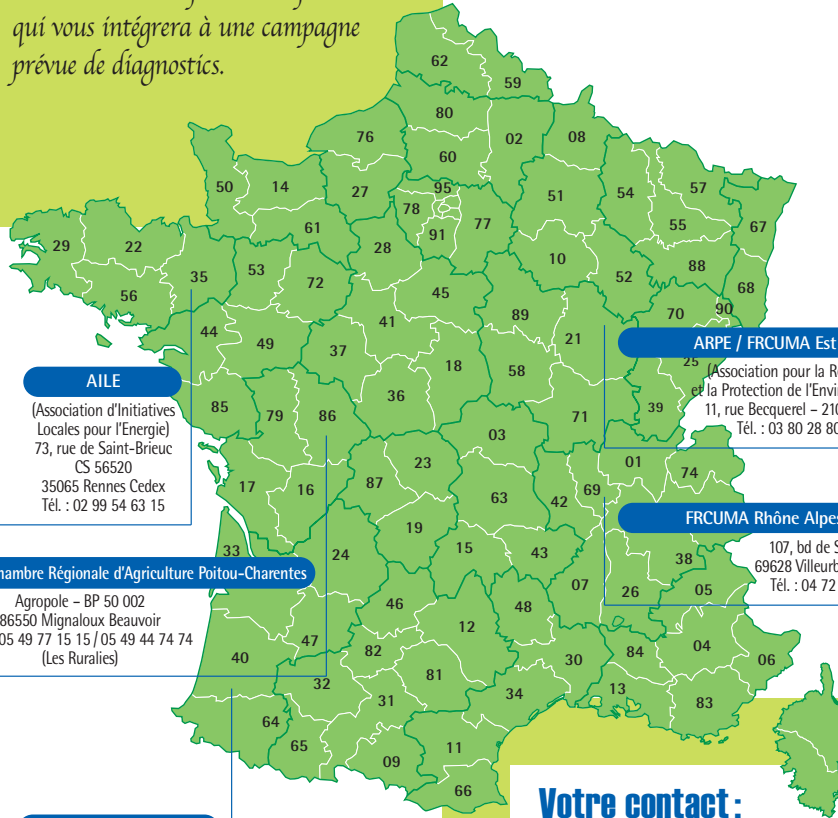


Pour passer votre tracteur au banc,
n'hésitez pas à prendre contact,
soit avec votre FDCUMA, votre
Chambre Départementale d'Agriculture,
ou directement auprès d'un opérateur
qui vous intégrera à une campagne
prévue de diagnostics.



AILE

(Association d'Initiatives
Locales pour l'Énergie)
73, rue de Saint-Brieuc
CS 56520
35065 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 54 63 15

ARPE / FRCUMA Est

(Association pour la Recherche
et la Protection de l'Environnement)
11, rue Becquerel – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 28 80 32

FRCUMA Rhône Alpes

107, bd de Stalingrad
69628 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 69 91 95

Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes

Agropole – BP 50 002
86550 Mignaloux Beauvoir
Tél. : 05 49 77 15 15 / 05 49 44 74 74
(Les Ruralities)

TOP Machine Aquitaine

Maison des Cuma
248, av. de Cronstadt – BP 617
40006 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 75 90 55

FNCUMA

49, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris
Tél. : 01 44 17 58 00 • Fax : 01 44 17 58 01
www.cuma.fr • fncuma@cuma.fr

Votre contact :



D

Diagnostic Banc d'Essai Moteur

**ECONOMIES D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

Diagnostiquer son
automoteur, pour maîtriser
ses charges de mécanisation,
les gaz à effet de serre,
et adapter sa conduite
au travail.



Une volonté politique forte

- un prix du baril qui connaît de très fortes variations ;
- Action majeure de l'accord cadre APCA-CEMAGREF-FNCUMA ;
- Protocole de Kyoto : engagement dès 1992 des Nations Unies à œuvrer pour réduire les émissions de six gaz à effet de serre de 5,5 % entre 2008 et 2012, par rapport aux niveaux des émissions relevés en 1990 (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆) ;
- Accord sur le Plan Climat en juillet 2004 : affichage de 30 000 tracteurs diagnostiqués par an d'ici 2006.

Quels sont les bénéfices d'un diagnostic de votre tracteur ?

Cela vous permettra :

- de détecter très en amont les dysfonctionnements du tracteur (réglage de la pompe d'injection, nettoyage des filtres...) et ainsi limiter les risques de pannes graves ;
- en réduisant sa consommation de carburant grâce aux préconisations de réglages du moteur de :
 - réduire les émissions de CO₂, composante première des gaz à effet de serre ;
 - contribuer à la conservation des énergies fossiles ;
 - réduire le poste carburant dans le calcul de charges de mécanisation ;
- d'être conseillé sur les techniques de conduites en fonction des travaux à réaliser aux champs.



Principe du diagnostic

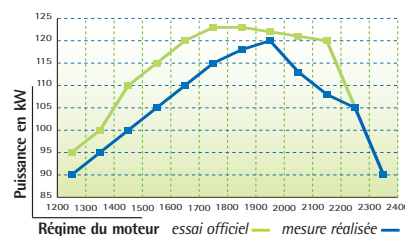
Plusieurs mesures et calculs à différents régimes sont effectués lors du passage du tracteur au banc :

la puissance

le couple et la réserve de couple

les consommations horaire et spécifique

le débit de la pompe d'injection



Pour réaliser le diagnostic, les courbes obtenues sont comparées à des courbes d'essais officiels afin de mettre en évidence les écarts. Ensuite, le conseiller analyse ces dérives et préconise des réparations, entretiens ou réglages à effectuer.



Enfin, le conseiller s'entretient avec l'agriculteur sur les conditions dans lesquelles il utilise son tracteur afin de l'aider à optimiser le fonctionnement de celui-ci suivant les travaux qu'il réalise.

Pourquoi diagnostiquer son tracteur ? Quelques résultats...

50 % des tracteurs diagnostiqués présentent au moins une anomalie nécessitant un réglage ou une intervention*

Pour augmenter ses performances et maîtriser sa consommation de carburant** :

- Plus d'un tracteur sur deux est suralimenté ;
- Plus d'un tracteur sur deux ne développe pas la puissance annoncée par le constructeur ;
- 40 % des tracteurs sont surpuissants (risque d'usure prématurée et de surconsommation), contre 15% qui manquent de puissance ;
- 20 % ne valorisent pas bien le carburant du fait d'une mauvaise combustion ;
- 50 % présentent un débit de pompe d'injection ne correspondant pas aux réglages constructeur.

POUR REDUIRE SES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE, NOTAMMENT LE CO₂

Grâce au diagnostic, une économie de 900 litres de carburant peut être envisagée par an pour un tracteur de 100Ch effectuant 600 h/an, ce qui représente 3,5 tonnes de CO₂ non émis.

* données TRACTOTEST, Chambre Régionale d'agriculture Poitou-Charentes, 2000

** données AILE, issues de plus de 5500 contrôles 1995-2003